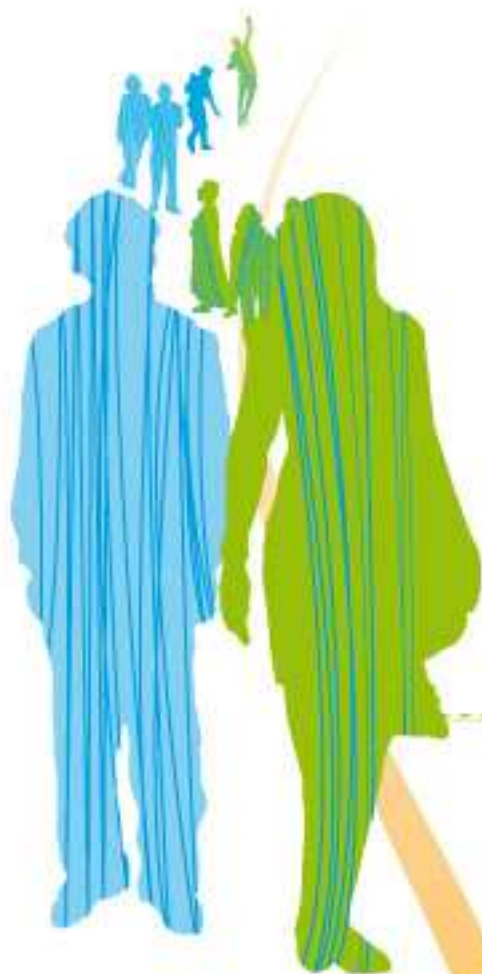


# PANORAMA

## DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BOURGOGNE



Des services à la personne au secteur industriel, les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) exercent dans tous les secteurs d'activité. Elles jouent un rôle primordial dans l'économie locale par les missions d'intérêt général qu'elles rendent et les emplois qu'elles créent.

Ce panorama est la première publication réalisée par l'observatoire régional de l'ESS. Il atteste de la place et du dynamisme de ce secteur en Bourgogne.

### Editorial



*Les entreprises de l'ESS participent pleinement au développement des territoires. Dans tous les secteurs d'activité, elles trouvent des réponses innovantes pour faciliter la vie quotidienne des personnes. Elles sont aussi une force économique indispensable par les emplois qu'elles créent et qu'elles maintiennent même dans les zones les plus isolées.*

*Dans un contexte socio-économique difficile, il est nécessaire de promouvoir ce que sont et ce que font les entreprises de l'ESS.*

*La CRESS Bourgogne a créé un observatoire régional de l'ESS afin d'améliorer la connaissance et la reconnaissance de ce secteur. Il est un outil au service des acteurs et des partenaires publics afin de favoriser le développement d'une économie au service de l'Homme.*

*Jean-Louis CABRESPINES  
Président de la CRESS Bourgogne*

### En Bourgogne

**L'Économie Sociale et Solidaire représente :**

- 56 700 emplois
- 10,4 % de l'emploi
- 6 000 établissements employeurs

# L'ESS, un secteur dynamique en Bourgogne



L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. Ce sont des entreprises privées qui partagent un ensemble de valeurs : la liberté d'adhésion, la non-redistribution individuelle des profits, la gestion démocratique, la primauté du service rendu sur le capital.

Elle emploie 56 700 personnes soit 10,4% de l'effectif salarié en Bourgogne. Cette part est légèrement supérieure à la moyenne nationale (9,9%).

Elle représente 14,6% de l'emploi salarié privé de la région.

L'économie sociale et solidaire est un secteur qui contribue à la croissance de l'emploi en Bourgogne. Elle affiche des taux de croissance supérieurs au reste de la sphère privée et à la sphère publique.

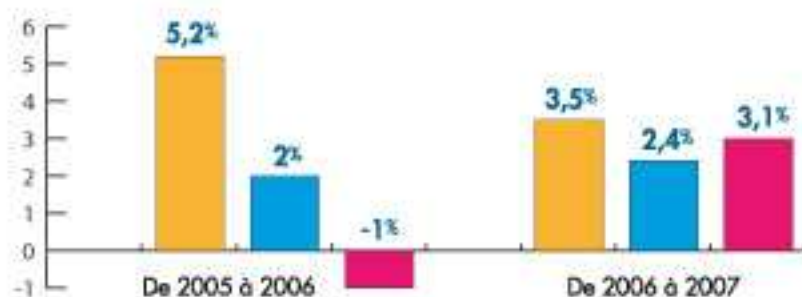
Répartition de l'emploi<sup>1</sup> en Bourgogne en 2007



■ ESS  
■ Privé hors ESS  
■ Public

Source : INSEE - CLAP 2007  
Traitement : Observatoire régional de l'ESS

## Evolution de l'emploi en Bourgogne entre 2005 et 2007



■ ESS  
■ Privé hors ESS  
■ Public

Source : INSEE - CLAP 2005 à 2007  
Traitement : Observatoire régional de l'ESS

## Emploi et établissements dans l'ESS en Bourgogne en 2007

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Ensemble ESS	Part de l'ESS dans le total
Établissements employeurs	4 829	822	310	31	5 992	10,6%
Salariés au 31/12/07	41 439	8 358	5 724	1 156	56 677	10,4%
Équivalent temps plein	33 483	7 984	4 672	1 235	47 374	9,9%

Source : INSEE - CLAP 2007 - Traitement : Observatoire régional de l'ESS

81% des établissements de l'ESS sont sous forme associative. Ils regroupent 73% des emplois de l'ESS.

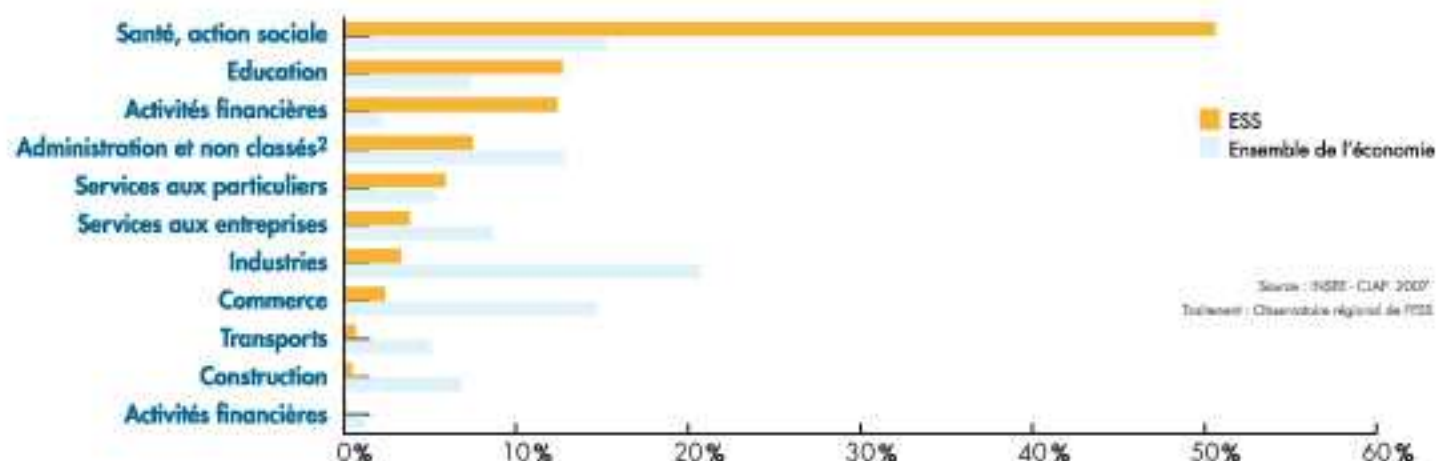
<sup>1</sup> Dans ce panorama, le terme emploi désigne les effectifs salariés au 31 décembre de l'année.

# Des emplois au service de la population



Les entreprises de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité mais elles se concentrent dans les activités de proximité répondant aux besoins de la population : la santé, le social, l'éducation, les services aux particuliers...

Répartition de l'emploi par secteurs d'activité en Bourgogne en 2007



Plus de 50% des salariés de l'ESS exercent dans les secteurs de la santé et du social. Ce sont les associations et les mutuelles de santé qui emploient principalement dans ces domaines. Les secteurs de l'éducation et des activités financières regroupent ensuite chacun près de 13% des salariés de l'ESS. Le secteur de l'éducation est exclusivement occupé par des associations et celui des activités financières par

2/3 de banques coopératives et 1/3 de mutuelles d'assurance.

Les entreprises et organisations de l'ESS exercent peu dans les activités dites productives (industrie, services aux entreprises, énergie...). Ce sont les coopératives de production et du domaine agricole qui emploient dans ces secteurs.

Même si globalement l'ESS ne regroupe qu'un salarié sur 10, elle est un employeur déterminant dans certains secteurs d'activité, notamment le social, les activités financières et la culture.



Lecture : 62% des salariés du social sont dans une entreprise ou organisation de l'ESS.

<sup>2</sup> Si le secteur d'activité « Administrations » regroupe essentiellement des services publics ou administratifs, dans l'ESS, il ne s'agit pas de mission de service public mais d'associations ne disposant pas d'un code d'activité explicite. Elles sont rangées à l'INSEE dans cette ligne « Administration » au titre de « non-classées ». Pour éclaircir ce point, il a été choisi de renommer la ligne en « Administration ou non-classés ».

# Une structuration de l'emploi singulière



## Des emplois féminins

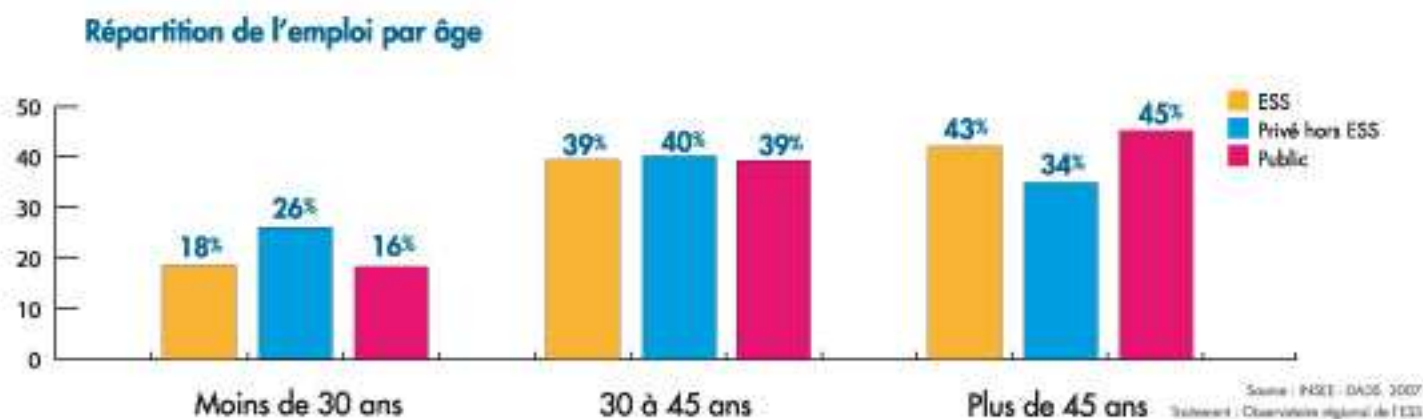
66% des salariés de l'ESS sont des femmes contre seulement 57% dans le public et 41% dans le privé hors ESS. La présence des entreprises de l'ESS dans des secteurs typiquement féminins tels que l'éducation, la santé, l'action sociale, les activités financières explique particulièrement cette féminisation de l'emploi. Les coopératives contrairement aux 3 autres familles ont une répartition par genre similaire au reste de l'économie.

Les femmes accèdent davantage à des fonctions supérieures (cadres, chefs d'entreprises) que dans le privé hors ESS mais moins que dans le public. Leur part à ces postes reste plus faible que celle des hommes.



## Des salariés plus âgés

Les salariés de l'ESS sont en moyenne plus âgés que ceux du privé hors ESS. Ils sont 42% à avoir plus de 45 ans contre seulement 35% dans le secteur privé hors ESS. Inversement, les salariés de moins de 30 ans sont en moindre proportion dans l'ESS (18% contre 26%).



## Des conditions d'emploi variables



61% des salariés de l'ESS sont à temps complet. Cette proportion est inférieure au reste de l'économie (81% de contrats à temps complet). Cette caractéristique se retrouve dans tous les secteurs d'activités hormis les activités financières. Les contrats à temps partiel sont très nombreux dans les associations (53%). Les mutuelles et les fondations se situent dans des situations similaires au reste de l'économie (respectivement 81% et 79% de contrats à temps complet). Dans les coopératives, 88% des salariés ont des contrats à temps complet.

Avertissement : les données présentées dans ce document sont issues d'un travail entre les CRESS, le CNCRES et l'INSEE visant l'amélioration de la connaissance de l'ESS. La CRESS Bourgogne souhaite attirer l'attention sur le fait qu'elles ne sont pas directement comparables à celles diffusées précédemment reposant sur des données 2004. En effet, ces données ne proviennent pas intégralement des mêmes sources avec notamment l'absence pour 2007 des données agricoles; le périmètre de l'ESS a été également affiné.

## Les emplois de l'ESS



Part des salariés de l'ESS/Ensemble des salariés du département



Les chiffres sur la carte indiquent le nombre arrondi de salariés de l'ESS par département.

## Les établissements employeurs de l'ESS



Part des établissements de l'ESS/Ensemble des établissements du département



Les chiffres sur la carte indiquent le nombre arrondi des établissements de l'ESS par département.

GeoFlu 109 - Source : INSEE-CLAP 2007 - Traitement : Observatoire régional de l'ESS

L'implantation de l'ESS est assez homogène en Bourgogne. Elle regroupe entre 9,8% et 11,9% des salariés et entre 10,2% et 11,6% des établissements employeurs selon les départements. C'est dans la Nièvre, territoire le plus rural, que la part de l'ESS est la plus élevée.

## Répartition de l'emploi et des établissements en départements en 2007

	Côte d'Or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne
<b>Salariés en 2007</b>				
Associations	14 140	6 361	12 967	7 971
Coopératives	2 951	1 116	2 087	2 204
Mutuelles	3 594	319	1 327	484
Fondations	93	2	915	146
Ensembles ESS	20 778	7 798	17 296	10 805
<b>Établissements employeurs en 2007</b>				
Associations	1 547	685	1 709	888
Coopératives	218	146	254	204
Mutuelles	127	35	100	48
Fondations	11	1	12	7
Ensembles ESS	1 903	867	2 075	1 147

Source : INSEE - CLAP 2007 - Traitement : Observatoire régional de l'ESS

Comme au niveau régional, le secteur associatif est un employeur déterminant dans les 4 départements. À noter que le poids des mutuelles en Côte d'Or est bien au-dessus de la moyenne régionale. Ce département se situe au second rang en France en terme de poids des mutuelles dans l'emploi salarié total.

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Bourgogne est une association ayant pour rôle de promouvoir, représenter et développer l'ESS.

Avec le soutien de l'État, de la Caisse des Dépôts, du Conseil régional de Bourgogne et de la MACIF, elle porte un Observatoire depuis juin 2009. Ses missions sont de :

- Mesurer la place et l'évolution de l'ESS en Bourgogne,
- Diffuser l'information utile aux acteurs pour le développement de l'ESS,
- Servir de support à la prise de décision et à l'action publique et privée en ESS,
- Favoriser la coopération d'entreprises et les synergies d'acteurs de l'ESS.

L'Observatoire est en mesure de produire des diagnostics et des études à l'échelle des départements et des territoires infra-départementaux de la région Bourgogne ainsi que sur des secteurs d'activité spécifiques. N'hésitez pas à nous contacter.



**Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bourgogne**  
2 bis Cours Fleury - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 59 96 75 - nelly.fichet@cress-bourgogne.org

## Les sources utilisées

**Le périmètre de l'ESS** a été établi avec l'INSEE et les méthodologies de traitement sont harmonisées au sein du réseau national des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire.

**La source CLAP** (Connaissance locale de l'appareil productif) est utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est considérée comme la référence pour les comptages par territoire, comptages nationaux ou territoriaux. Le champ couvre la quasi totalité des salariés en intégrant les données URSSAF du secteur privé et les trois fonctions publiques, en dehors des données MSA de l'agriculture, la sylviculture et la pêche. L'utilisation de CLAP permet pour la première fois de comparer l'économie sociale et solidaire au privé hors économie sociale et solidaire et au public.

**La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS)**, est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France métropolitaine et dans les DOM. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'État à caractère industriel et commercial (grandes entreprises), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics. Sont donc exclus du champ : la fonction publique d'Etat, les services domestiques et les activités extra-territoriales.

